

Comment payer votre avis de pénalité

Vous avez reçu un avis de pénalité?

Les paiements volontaires des avis de pénalité peuvent être effectués en ligne, en personne à l'Hôtel de Ville de Brampton (2 Wellington Street West) ou à la Cour des infractions provinciales (5 Ray Lawson Blvd.), en utilisant le système automatisé à clavier au 905.874.2404 ou par la poste (chèque ou mandat seulement).

Si vous avez reçu un avis de pénalité (contravention de stationnement), veuillez consulter les options de paiement ci-dessous et consulter le verso de votre avis de pénalité pour plus de détails :

A. Paiement en ligne

- o Visa, Mastercard ou American Express
- o Les paiements en ligne sont assujettis à des frais de traitement de 2.50 \$ (plus les taxes applicables) par avis de pénalité.

[Payer en ligne](#)

B. Paiement en personne

- o Visitez une succursale de Service Brampton pour effectuer un paiement en personne. Afficher [les heures d'ouverture et les emplacements de Service Brampton](#).
- o Ou au :
Greffe des infractions provinciales, 5 Ray Lawson Blvd
Angle sud-ouest de l'autoroute 10 (Hurontario) et du boulevard Ray Lawson
Du lundi au vendredi, sauf jours fériés
De 8 h 30 à 16 h 30

C. Paiement par téléphone

- Effectuez un paiement en utilisant le système automatisé à clavier au 905.874.2404.
- Les paiements par téléphone seront assujettis à des frais de traitement de 2.50 \$ (plus les taxes applicables) par avis de pénalité.

D. Paiement par courrier

- Chèque ou mandat à l'ordre de la Ville de Brampton
C.P. 93, Brampton
(Ontario) L6V 2K7
- Prévoyez un délai d'envoi suffisant. Veuillez noter que l'argent liquide n'est **PAS** accepté par la poste.
- Les chèques et les mandats doivent être libellés à l'ordre de la « **Ville de Brampton** » et le numéro de l'avis de pénalité doit être inscrit au recto. Les chèques postdatés ne sont pas acceptés. Les chèques et les cartes de crédit refusés seront soumis à des frais administratifs et si la période de carence entraîne l'expiration de la date d'échéance de l'avis de pénalité et la mise en défaut du montant de la pénalité, des frais supplémentaires seront facturés et des renseignements pourront être transmis à une agence d'évaluation du crédit.

Si vous n'en tenez pas compte, vous recevrez:

- [Un avis d'affirmation imminente](#)
- [Un avis d'affirmation avec la date d'échéance](#)
- [Un avis de décision de l'examen préalable](#)

Exemples d'avis de pénalité



Municipal Act 2001

Penalty Notice B003676

R. Smith BELIEVES

FROM PERSONAL KNOWLEDGE AND CERTIFIES THAT ON

DATE:	DAY: 12	MO: 04	YR: 2020	TIME: 2:13	A.M. P.M.
LOCATION:	123 Main St N				

WITHIN THE CITY OF BRAMPTON, THE OWNER (OR OPERATOR) OF THE VEHICLE UPON WHICH WAS DISPLAYED THE NUMBER PLATE:

PLATE/VIN NUMBER:	PROV:
ABCD456	ON

VEHICLE MAKE:	STYLE:	EXP:
BMW	4 DR	Oct 22

DO NOT CORRECT THE PARKING EXPIRATION OF OFFENCE:

Exemple d'avis de pénalité – manuscrit

[Cliquer pour afficher](#)



THE CORPORATION OF THE CITY OF BRAMPTON

PENALTY NOTICE

Monday, April 13, 2020

CS999999

1 R. Smith
123 Main Street
Brampton, ON N6H 2K9

Offence: 2 DR

Location: 123 Main Street

Plate/VIN: ABCD456 ON

Expires: Oct 22

City of Brampton

Exemple d'avis de pénalité – automatisé

[Cliquer pour afficher](#)



Penalty Notice

A122226

456 Queen St N

BFGH789 ON

Expires: 2 DR Jan 22

Visitor Parking 2-7am

City of Brampton

Exemple d'avis de pénalité


[Cliquer pour afficher](#)


Coordonnées des Services judiciaires

Cour des infractions provinciales de la Cour de justice de l'Ontario

Greffe de la Cour des infractions provinciales

5 Ray Lawson Blvd., Brampton L6Y 5L7

 **Heures d'ouverture:** Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf les jours fériés)

 **Téléphone:** 905.450.4770
Télécopieur: 905.450.4794
Ligne téléphonique ATS: 905.874.2130